

10225 - Peut-on participer aux réunions familiales entachées d'innovations (blâmables) ?

La question

Ma famille se réunit pour célébrer un mariage, une circoncision ou un décès. Les cérémonies de mariage et de circoncision sont accompagnées de battement de tambours et de sifflements. Celle qui marquent un décès donnent lieu à des cris honteux... Ai-je le devoir d'y participer malgré ces innovations ?

La réponse détaillée

Il ne vous est pas permis d'assister à des réunions qui abritent ces actes condamnables, à moins que vous soyez en mesure d'y mettre fin par le biais de conseils, d'orientations et de bons sermons. Dans ce cas, allez-y pour ordonner le bien et interdire le mal.